

Coordination des conseils de quartier

Réunion du 9 octobre 2013

Présents conseils de quartier : 1 personne (*Branly Boissière*) ; 1 personne (*Solidarité Carnot*) ; 2 personnes (*Jean Moulin Beaumonts*) ; 1 personne (*La Noue Clos français*) ; 3 personnes (*Ramenas Léo Lagrange*)

Présente Ville : Sylvie BASTE-DESHAYES (*responsable mission citoyenneté*).

Excusés : 1 personne (*Centre ville*) ; 1 personne (*Villiers Barbusse*) ; 1 personne (*Paul Signac Murs à Pêches*) ; Patrick PETITJEAN (*Conseiller Municipal délégué à la démocratie locale et à la vie associative*).

La séance est ouverte à 20 heures 10 en présence de huit participants.

Sylvie Baste propose, en raison du petit nombre de participants, de ne pas tenir l'élection des coordinateurs. A ce jour, elle n'a connaissance d'aucune candidature. Cette faible affluence n'est pas le signe d'une mise en sommeil des conseils de quartier. Au contraire, les retours réguliers prouvent que ceux-ci sont en mouvement et certains se consolident même.

Quelle indépendance pour les conseils de quartier et la Coordination ?

A la suite de l'interpellation lancée par la Coordination lors de la réunion précédente, indique Sylvie Baste, Patrick Petitjean a formulé une réponse écrite assurant que la Municipalité n'avait aucunement l'intention de remettre en cause les conseils de quartier et ne s'en désintéressait pas. Au contraire, la Ville est attentive à trouver le meilleur moyen de les aider et de les accompagner.

Une participante déplore que le principe d'indépendance des conseils de quartier et de la Coordination vis-à-vis de la Municipalité ne soit pas suffisamment affirmé ni respecté. Cette situation ambiguë persiste depuis six ans et doit être clarifiée. Les deux parties doivent se considérer comme des interlocuteurs dont aucun n'est inféodé à l'autre. Il faut que la Municipalité accepte de travailler avec les conseils de quartier même s'ils sont critiques vis-à-vis de certaines de ses orientations. De leur côté, les conseils de quartier ont besoin que des représentants de la Ville assistent à leurs réunions pour répondre à leurs questions.

Sylvie Baste rappelle qu'un outil de circulation de l'information, une « fiche navette », est en cours d'élaboration par les Services. Elle permettra de garder une trace des questions des conseils de quartier, de suivre les réponses apportées par la Ville et de partager les bonnes pratiques entre les conseils.

Plus généralement, la question de l'indépendance de la Coordination soulève un paradoxe, dans la mesure où les conseils de quartier sont institués par la loi. Les conseils résultent certes de l'initiative des citoyens, mais s'inscrivent aussi dans un cadre juridique qui induit une relation avec la Municipalité. Plutôt que d'indépendance, peut-être faudrait-il parler d'autogestion de la Coordination, notamment en ce qui concerne la définition des ordres du jour ou la fréquence des réunions, mais sans nier le rapport nécessaire que doivent entretenir la Coordination et les conseils de quartier avec la Municipalité. Enfin, il pourrait être utile que les futurs coordinateurs aillent à la rencontre des différents conseils pour savoir ce qu'ils attendent de la Coordination : quel doit être son rôle, quels

sujets doit-elle aborder, etc. ? La raison d'être de la Coordination doit provenir des conseils de quartier.

Quel avenir pour la Coordination ?

Les participants réfléchissent aux suites qu'il convient de donner à la Coordination. Plusieurs possibilités sont envisagées :

- procéder aux élections lors de la prochaine réunion, en novembre, quel que soit le nombre de présents ;
- réaliser une feuille de route succincte à destination des futurs coordinateurs ;
- organiser les réunions de la Coordination à un rythme moins soutenu, par exemple une fois tous les trois mois.

Les participants optent finalement pour la solution d'une animation tournante :

- la Coordination se réunira deux fois par trimestre ;
- à chaque réunion, la Coordination déterminera l'ordre du jour de la séance suivante, avec un thème fort, et décidera des élus ou des membres des Services qu'elle souhaite y inviter ;
- chaque réunion sera préparée par deux collectifs d'animation de conseils de quartier ;
- chaque réunion se tiendra dans le quartier d'un des collectifs qui l'a préparée.
- Ainsi une réunion aurait ce format : 1h consacrée au thème général, 1/2h à la parole aux quartiers, 1/2h à la définition de l'ordre du jour suivant. Il faudrait que quelqu'un soit désigné pour l'animation : gestion du temps et distribution de la parole.

Cette solution présente l'intérêt de travailler sur des sujets qui intéressent vraiment les quartiers, de mobiliser les conseils et de sortir des conflits d'ego qui ont pu étouffer la vie de la Coordination ces derniers temps. Il est aussi envisagé d'organiser des ateliers (dans l'esprit « formation citoyenne ») sur des sujets précis, par exemple la propreté (que disent les textes, quelle est la répartition des responsabilités dans la ville, quelles actions mettre en place pour sensibiliser les habitants ? etc.) ou l'éducation.

Dans l'immédiat, il est décidé d'organiser la prochaine réunion de la Coordination (novembre) pour valider le principe d'animation tournante avec les autres conseils de quartier et finaliser les modalités de ce fonctionnement. La réunion suivante (décembre) serait consacrée à amender le protocole de fonctionnement des conseils de quartier pour y intégrer cette nouvelle logique. Le nouveau fonctionnement de la Coordination prendrait donc effet en janvier 2014.

Grave accident lors du vide-grenier de Solidarité-Carnot

La Présidente du Comité des fêtes Solidarité-Carnot rapporte qu'un grave accident s'est produit lors du vide-grenier du 6 octobre. Lorsque les barrières ont été ouvertes le soir pour que les participants puissent remporter leurs affaires, un organisateur a voulu détourner un véhicule qui s'engageait boulevard Jeanne-d'Arc. Le conducteur a redémarré alors que cet organisateur avait la main coincée dans la fenêtre entrouverte du véhicule et s'est fait traîner sur une quinzaine de mètres, avant de tomber sur la voie. Il est blessé, et l'accident aurait pu être plus grave encore. Auparavant, du personnel municipal surveillait les barrières lors des événements de quartier. Il est indispensable, à l'avenir, de revenir à ce fonctionnement pour assurer la sécurité des participants.

La Présidente du Comité des fêtes des Ramenas se joint à cet appel. Il n'est pas normal que la Ville demande aux organisateurs des événements de quartier d'en assurer la sécurité. La sécurité de la voie publique n'est pas du ressort des associations mais est une compétence municipale. C'est pourquoi la Ville doit déléguer du personnel pour protéger les barrières.

Publication des ordres du jour des conseils de quartier dans *Tous Montreuil*

Une participante déplore que le dernier numéro de *Tous Montreuil* ne relaye aucun ordre du jour des conseils de quartier, malgré la décision municipale de les publier. Cette participante a sollicité à plusieurs reprises différents responsables du journal, mais sans suite. Il ne suffit pas d'annoncer la date des conseils de quartier pour motiver les habitants à y participer, il faut aussi leur indiquer quelles questions y seront débattues.

Problème de sécurité au Centre de quartier des Ramenas

La Présidente du Comité des fêtes des Ramenas signale que les salles où est organisée l'activité de soutien scolaire au Centre de quartier des Ramenas ont été squattées tous les soirs pendant trois semaines en septembre. La porte ayant été forcée, les locaux n'étaient plus sécurisés. De plus, ils étaient extrêmement sales. Ce problème a été remonté, mais la seule solution des Services a été de poser une nouvelle vis sur la porte et de conseiller d'arrêter le soutien scolaire dans l'attente de travaux. Il n'y a aucune raison de faire pâtir les enfants de cette situation. Depuis, la réparation a été faite, mais mal, et les salles ne sont toujours pas sécurisées. La porte d'entrée principale du Centre de quartier est vieille et ne ferme plus. Il est urgent que les Services concernés traitent ce problème.

La séance est levée à 21 heures 50.

La prochaine réunion de la coordination se tiendra le mercredi 13 novembre